

ABONNEMENTS :
VILLE — 6 mois . 3.75
id. 1 an . 7.00
NORD & PAS-DE-CALAIS
1 an . 7.50
AUTRES DÉPARTEMENTS
1 an . 9.00
Le Journal paraît le
Mardi, Jeudi et Samedi de
chaque semaine.

JOURNAL D'ARMENTIÈRES
Revue Politique, Littéraire & Commerciale

Locales : 1 fr. la ligne.
Annonces : 20 c. la ligne.
Réclames : 40 c. id.
Actes de sociétés : 0,15 c.
Les Bureaux du Journal
sont ouverts tous les
jours, le Dimanche excepté,
de 8 heures du
matin à 5 heures du
soir.

Armentières, le 31 Décembre 1900.

LA POLITIQUE

SILENCE INQUIÉTANT

On vit rarement Chambre moins curieuse d'aller au fond de la pensée ministérielle que l'est la Chambre actuelle. Samedi, M. Drake a questionné le général André sur la signification que peuvent bien avoir les paroles prononcées à Beanne par cet étonnant militaire sur la grande trahison dont il a été victime et sur la façon dont on serait obligé de le mettre hors du ministère.

Le général André s'est borné à répondre qu'il ne démentait jamais rien et ne répondait pas davantage tout en faisant pourtant des confidences aux journalistes. Ce langage était aussi sybillin que celui tenu au banquet de Beanne et appelait impérieusement une explication. La majorité n'a pas cru devoir la solliciter.

Sans doute, le ministre de la guerre n'est pas un orateur ; tout le monde sait cela. Mais, entre s'exprimer sans art oratoire et balbutier des paroles confuses, il y a un abîme, l'abîme qui sépare la brièveté de la diffusion, la précision du vague, et l'intelligence de la nullité.

Déjà, l'on avait été frappé de ce que le chef de l'armée eût présenté aux banquetiers de Beanne son voyage de Paris en Bourgogne comme un véritable tour de force de mobilisation individuelle. Il lui avait fallu, a-t-il dit, des combinaisons extraordinaires de chemin de fer pour arriver jusqu'à la sous-préfecture célèbre par ses crues. Les beauvois qui effectuent habituellement ce parcours, n'auraient pas été peu surpris d'entendre un stratège se faire un mérite d'un déplacement aussi simple.

L'occasion était bonne pour la Chambre de mettre en relief le mérite du ministre de la guerre ; mais, au lieu de l'encourager à répondre à la question de M. Drake, elle l'a approuvé de garder le silence. La majorité aurait-elle des doutes sur la valeur de son général préféré ?

BULLETIN DU JOUR

DI MANCHE
Avant d'ouvrir la discussion sur

le projet de loi relatif aux taxes de remplacement des droits d'octroi de la ville de Paris, le Sénat attend la publication, à l'Officiel, du rapport de sa commission.

— La Chambre a terminé la discussion du budget général de 1901.

— Le Conseil municipal de Paris a poursuivi l'examen du budget.

— Le Journal officiel publie aujourd'hui le texte de la loi modifiant le régime des boissons.

— L'obstruction continue au Sénat espagnol. Toutes les démarches faites pour l'arrêter sont restées sans résultat.

— La Gazette de l'Allemagne du Nord publie une information énigmatique d'après laquelle le prince Henri de Prusse ira, au commencement de 1901, passer quelques temps à Berlin pour s'y mettre au courant de certaines questions de politique extérieure.

— Le correspondant du Times à Constantinople dit que les engagements pris par la Porte à l'étranger pour achat et refectio de navires de guerre et de canons se montent à soixante millions de francs. Il ajoute que le Trésor est vide et que la dette intérieure augmente tous les jours.

— Une dépêche de lord Kitchener signale deux engagements, l'un de la colonne Colville, l'autre près de Modder-Fontein.

— Le maréchal de Waldersee a télégraphié à Berlin que plusieurs combats ont eu lieu autour de Pékin.

LUNDI

Le Sénat a voté hier le projet relatif à un douzième provisoire. Il discutera aujourd'hui le projet concernant les taxes de remplacement de la Ville de Paris.

La Chambre a approuvé la disjonction votée par le Sénat dans le projet de loi relatif aux douzièmes provisoires.

Le conseil municipal a encore consacré deux séances à la discussion du budget.

M. Sagasta a déclaré qu'une crise ministérielle est inévitable. Il a ajouté que M. Silvela ne dispose pas des moyens de constituer un cabinet viable.

A Berlin, on espère empêcher la faillite de la Banque hypothécaire.

La cour chinoise accepte les termes de la note conjointe. Elle a en outre, exprimé le désir que les négociations pour la paix soient poussées activement.

LA QUESTION DE TERRE-NEUVE

Une partie de la presse anglaise s'agit beaucoup pour qu'on ne renouvelle pas le modus vivendi conclu, en 1890, avec la France, à propos du French shore à Terre-Neuve, modus vivendi qui expire à la fin du mois. Ce n'est certes pas pour être agréable aux Terre-Neuviens qu'elle en agit ainsi, mais uniquement par désir de nous être défavorable. La question est, d'ailleurs, bien simple. Que le modus vivendi soit renouvelé ou non, peu nous importe. S'il ne l'est pas, nous rentrons dans l'intégralité de nos droits consacrés par le traité de 1713 et par les traités subséquents. Si, loyalement, on veut racheter les droits que nous possédons, qu'on nous fasse des offres ? Nous verrons à les examiner. Il faut, en effet, ne pas confondre nos droits sur le French shore, qui est seul en question, et le droit de pêche de nos marins sur le banc de Terre-Neuve, le grand banc, comme on l'appelle, droit auquel nous ne saurions jamais renoncer, car c'est là la grande école où se recrutent nos meilleurs marins. Sur le French shore, nous n'avons, au contraire, que des intérêts qui vont diminuant chaque année et au sujet desquels il ne serait, pas impossible de transiger, pourvu qu'on nous fit des offres valables et satisfaisantes.

Tel na paraît, d'ailleurs, pas être pour le moment, l'intention du gouvernement britannique, malgré les excitations d'une certaine presse, car on télégraphie de Terre-Neuve que le gouvernement de l'île serait disposé à renouveler pour une année encore le modus vivendi actuel, dans le cas où on le désirerait à Londres. Or, à cause des embarras que lui crée la guerre sud-africaine, tel sera probablement le désir de lord Salisbury et de lord Lansdowne !

LES BIENS DES CONGRÉGATIONS

On achève en ce moment l'impression de l'enquête sur les biens immeubles des congrégations que le gouvernement a fait dresser sur l'initiative du Parlement.

Les documents ayant été envoyés à la commission du budget, c'est à l'imprimerie de la Chambre et non à l'imprimerie nationale que

se fait le travail d'impression.

L'enquête fournira la matière de deux gros volumes de cinq ou six cents pages chacun.

Le premier volume est à l'heure actuelle complètement imprimé ; c'est celui qui comprend la statistique générale. Le second volume, qui est à l'impression, contiendra l'état détaillé des biens par congrégation et par département.

Les deux volumes seront prêts pour la rentrée de janvier et seront distribués aux députés pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant l'ouverture de la discussion sur la loi des associations.

Les sénateurs recevront également les deux volumes de l'enquête. En outre, sur la demande du ministre de l'intérieur, les préfets recevront chacun un exemplaire de l'enquête afin qu'ils soient fixés sur la fortune territoriale des congrégations dans leurs départements respectifs.

LA VÉRITÉ SUR LA PRESSE RUSSE

L'Agence russe communique à la presse la dépêche suivante :

Saint-Petersbourg, 26 décembre. Une polémique de presse qui a surgi ces jours derniers, dans la capitale française, à propos d'une lettre adressée au « Novoié Vrémia » par son correspondant habituel a donné lieu aux journaux français de présenter la législation russe sur la presse sous un jour s'écartant de la réalité. A ce propos, nous croyons devoir rétablir les faits suivants :

1. La presse de Saint-Petersbourg et de Moscou n'est soumise à aucune censure préalable et jouit d'une liberté complète d'appréciation, surtout dans le domaine de la politique étrangère.

2. Le gouvernement russe a quatre organes officiels : le « Messager du Gouvernement », le « Bulletin des lois », le « Gazette du Sénat » et l'« Invalide russe », et un organe officieux : le « Journal de Saint-Petersbourg ». L'important journal « Novoié Vrémia » — Le « Nouveau Temps » — comme les autres feuilles des deux capitales n'est nullement régi, ni par le gouvernement impérial.

LE CONFLIT ANGLO-BOER

Dépêches officielles, officieuses et particulières ont fait hier presque autant défaut les unes que les autres. Le War Office paraît avoir tout confisqué, ce qui n'est pas un indice que les choses doivent aller fort bien pour les Anglais dans le nord de la colonie du Cap et dans les anciennes républiques de l'Orange et du Transvaal. Tout ce que nous apprenons, c'est que les Boers, qui ont envahi la colonie du Cap, continuent à circuler entre Bethulie, Vanterstad, Steijnburg et Burghesdorp. Leur principal commando se dirigera vers Stormberg et Henning. Le colonel Grenfell serait, dit-on, à la poursuite de ce dernier. Quant à Dewet, on prétend qu'il se trouve à Senekal. Mais tout cela a besoin de n'être accepté que sous bénéfice d'inventaire. La vérité, c'est que lord Kitchener est débordé de toutes parts et qu'au lieu de s'améliorer la situation s'aggrave.

Une dépêche de lord Kitchener

Londres, 29 décembre.

Le général Kitchener télégraphie de Prétoria, le 28 décembre :

Pendant que la colonne Colville combattait un commando boer attaqua son convoi de bagages. Une compagnie avec un canon automatique repoussa l'attaque.

Les Anglais ont eu 20 manquants, 2 tués et 29 blessés, dont 2 capitaines.

Les engagements près de Modderfontein

Johannesburg, 27 décembre. Les Anglais ont repoussé le commando de Viljoen, fort de 500 Boers, qui, avec une mitrailleuse et un canon automatique, attaquaient un petit poste près de Modderfontein.

Les Cafres ont éteint l'incendie des usines de cyanurisation chimiques à Newkleinow ; le feu allumé par les Boers.

Lord Roberts à Gibraltar

Gibraltar, 28 décembre.

Lord Roberts, à son arrivée, a été accueilli avec enthousiasme. Le consul du Portugal a reçu l'ordre de le saluer au nom du roi Carlos.

Feuilleton du « Journal d'Armentières » 51

UN GENTILHOMME DE GRAND CHEMIN

par Xavier de Montepin

— Et du geste, il désignait à l'horizon une montagne de forme conique, couronnée par une masse sombre, dentelée, irrégulière, qui se détachait vigoureusement en noir sur les nuages argentinés.

— Eh bien ? — demanda le jeune homme.

— Voilà Falkenshorst. — répondit emphatiquement le major, — du même ton dont le héros d'un livre jadis fameux s'écriait : — voilà Udoilphe.

— Mais c'est une ruine !... — murmura Denis.

— D'ailleurs, ne pensez-vous pas que nous allons tout griser dans un château tout neuf, pour nous y faire traquer par toute la police allemande ?... La perspective d'habiter parmi les débris, les chouettes et les chauves-souris, ne soulevait que fort médiocrement Denis.

Il soupira. Mais il se souvint presque aussitôt du merveilleux souper sorti de terre, comme par miracle dans la hutte du charbonnier et concluant de là qu'il ne fallait point avec le major, juger les choses sur l'apparence, il se rassura. Les chevaux s'étaient remis en mar-

che. Bientôt on atteignit le pied de la montagne sur laquelle s'élevaient les ruines du château féodal de Falkenshorst, nom qui, en allemand, signifie aire de faucon.

Les flancs de cette montagne étaient excessivement rapides, et dans certains endroits, taillés à pic.

Denis ne se rendait point compte de la façon dont les chevaux poussaient en atteignant le sommet.

Il ne tarda pas à s'apercevoir que la petite troupe tournait la petite colline au lieu de la gravir.

Bientôt on arriva au pied d'une roche granitique abrupte, et dont les flancs parfaitement lisses semblaient taillés au ciseau.

Le major arrêta son cheval et tout le monde mit pied à terre.

— Va-t-on donc nous hisser en haut avec des cordes et des poules ?... — se demandait Denis ?

— Son incertitude ne dura qu'un instant. Le major siffla d'une certaine manière qui, sans doute, était un signal.

Aussitôt un quartier de roc tourna sur ses gonds invisibles, comme un décor dans une féerie, et démasqua une ouverture assez large pour qu'un cheval y pût passer sans peine.

seuls pièce comme auparavant. Au bout de vingt pas, la galerie souterraine dans laquelle les cavaliers venaient d'entrer s'élargissait et sensiblement, ainsi que permettait d'en juger quelques torches soutenues de distance en distance par des poignées de fer.

La pente était rapide, sans être cependant fatigante.

Au bout d'un quart d'heure on rencontra une grille de fer derrière laquelle se trouvait un homme armé jusqu'aux dents.

Ce fonctionnaire reconnut les arrivants et ouvrit la grille.

— Où est Kécl ? — lui demanda le major.

— Major, — répondit la sentinelle ainsi interpellée, — le lieutenant est dans sa chambre.

— A-t-on fait bonne garde, depuis mon départ.

— Oui, major.

— Rien de nouveau, d'ailleurs ? — Aucune alerte ?

phie ou des Visions du Château des Pyrénées, nous résumons en peu de lignes deux ou trois cents pages de description.

Les paysans des alentours croyaient les débris de l'aire de Faucon absolument déserts et habités seulement par quelques hôtes suraériels.

Les bandes commandées par le major avaient découvert des souterrains en fort bon état, qui, moyennant quelques réparations peu importantes, étaient devenus une habitation très logeable et même, ainsi qu'on le dirait aujourd'hui, très confortable.

A la vérité, jamais un rayon de soleil n'y pénétrait ; mais des torches résineuses, brûlant jour et nuit sur des socles, éclairaient le mieux du monde aux clartés de ciel.

Les souterrains avaient été divisés en un certain nombre de compartiments.

Il y avait d'abord la chambre du capitaine et celle du lieutenant.

Puis un vaste dortoir commun où couchaient les hommes de la troupe.

Il y avait une salle à manger aux voûtes épaisses, sous lesquelles s'élevaient sans écho les éclats de rire des chants de l'ivresse et les cris joyeux de l'orgie.

Venaient ensuite des cuisines, des débris, des caves et des magasins.

posée plus haut. — Le capitaine seul avait la clef de la lourde porte qui les fermait.

Jour et nuit, deux sentinelles veillaient à la sûreté générale.

L'une d'elles à l'extrémité de cette issue percée dans les flancs de la colline et par laquelle nous avons vu le major s'introduire avec sa troupe.

L'autre au sommet d'une tourrelle à moitié démolie, qui n'en dominait pas moins le pays d'alentour, à quatre ou cinq lieues à la ronde.

La présence de cette vigie, on le comprend facilement, rendait toute surprise impossible.

Le fait est que ces demeures souterraines n'avaient rien de lugubre ni de sinistre en son aspect.

Partout, les maraillies nues disparaissaient sous d'immenses tapisseries de haute lice, provenant du pillage de quelques châteaux.

Le sol était recouvert de nattes épaisses, ou d'un sable blanc et fin, doux au pied et doux à l'œil.

La chambre du major pouvait passer pour un chef-d'œuvre de décoration. Les plus précieuses étoffes orientales enlées à un marchand juif dont on avait sursé les bûches et précipité le cadavre dans le Rhin, servaient de tentures.

(A suivre)